

Projet A104 : 2011 sera une année décisive

Mars à Juillet 2006 : Débat Public,

Octobre 2006 : le Ministre D. PERBEN retient le «Tracé Vert» pour la suite des études,

Juillet 2010 : le projet A104 est repris dans l'Avant Projet du Schéma National des Infrastructures de Transport, 2011: lancement de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

Il est important de dénoncer certaines contre-vérités

«LE PROJET PERMET LE BOUCLAGE DE L'A104» : FAUX

L'A104 (la Francilienne) ne sera jamais bouclée au sud ouest de l'Ile de France car la plaine de Versailles et la vallée de Chevreuse sont des sites classés. Au delà de Poissy-Orgeval, le trafic aboutirait sur des axes déjà saturés pour lesquels aucun aménagement n'est prévu. La carte ci contre est explicite.

Il s'agirait donc bien d'un PROLONGEMENT et non d'un BOUCLAGE.

«LE PORT D'ACHERES REND L'A104 NECESSAIRE» déclare le Maire de Saint-Germain-en-Laye : FAUX

Jusqu'au «Grand Paris», la desserte du site de PSA POISSY était avancée pour justifier l'A104. Désormais, le Port Multimodal d'Achères (à terme 2 fois le trafic du port de Gennevilliers) ne pourrait pas se passer de l'A104. Que penser d'un projet de port qui favorise une alternative à la route (transport fluvial jusqu'à Achères) pour concentrer un maximum de nuisances à partir du port?

On ne peut pas asséner des conclusions hâtives qui ne servent que d'alibi pour justifier l'A104, avant que les études du port d'Achères ne soient finalisées.

«TOUT LE VAL D'OISE EST POUR L'A104, JE N'AI DONC PAS D'AUTRE CHOIX QUE DE PROTEGER MA VILLE» déclare le Maire de Conflans-Sainte-Honorine : FAUX

Le Maire de Conflans-Sainte-Honorine préserverait une partie de sa ville par un souterrain puis un sous fluvial.

Il n'a jamais apporté la preuve de la décision de l'Etat sur ce point (une promesse n'engage que celui qui la reçoit). Le coût déjà insupportable de près de 3 milliards d'Euros pour 22 km, deviendra prohibitif si chaque Maire se rallie moyennant des protections supplémentaires. Il n'est jamais bon de «la jouer perso» au détriment du «collectif». D'autre part, en laissant faire le gigantesque Port Multimodal à Achères, sur plus de 400 ha (trafic de conteneurs double de celui du port de Gennevilliers) juste en face du vieux bourg de Conflans-Sainte-Honorine, quel environnement sonore et visuel sera offert aux Conflanais ?

Prolongement de la Francilienne A104 de MERY-sur-OISE à POISSY - ORGEVAL Inscription du Tracé Vert A104 dans le réseau routier

